Docteurs,

Nous revenons vers vous pour vous confirmer la visioconférence relative au SAS qui aura lieu le **jeudi 22 février 2024 à 18 heures.**

Vous pourrez participer à cette réunion en cliquant sur le lien suivant : https://zoom.us/j/99753099205

Ce temps d'échange sera l'occasion pour les CPTS effectrices d'échanger avec la régulation du SAS quant à l'organisation des Soins Non Programmés et son articulation avec le SAS.

Nous vous remercions par avance de bien vouloir nous confirmer, par retour de mail, votre présence ainsi que les noms des professionnels qui participeront à cette visioconférence.

Bien cordialement,

Nicolas HAUTECOEUR
Responsable
Pôle de proximité territorial du Pas-de-Calais
Direction de l'Offre de Soins

ARS Hauts-de-France – site d'Arras
100 avenue Winston Churchill – Bâtiment F – 62016 Arras Cedex
Tél : 03 21 60 30 08 – Secrétariat : 03 21 60 31 23
www.hauts-de-france.ars.sante.fr